

LES REVENDICATIONS DU 30 JANVIER

Pourquoi le 30 janvier ?

Ce 30 janvier s'est tenu le troisième comité de suivi pour la CeA

Les administrations du CD 68 et 67 ont créé un comité de suivi dans le cadre de la CeA, invitant l'ensemble des Organisations Syndicales à s'exprimer sur des thématiques précises.

Si ce comité a déjà le mérite de réunir les acteurs du dialogue social, et s'il est vrai qu'il ne remplit pas l'ensemble des dispositions légales de négociations avec les partenaires sociaux, il nous permet néanmoins de rappeler nos revendications et de vous les faire connaître.

Ce 30 janvier l'ordre du jour, proposé par les 2 CD, portait sur

- 1. Instances du dialogue social CeA**
- 2. Calendrier de l'organisation générale de la CeA, processus de mobilités et modalités d'accompagnement et d'association des agents**
- 3. Temps de travail**

Autant dire des thèmes qui ne pourraient se régler en quelques heures.

Tout de même, ci-dessous vous trouverez nos revendications élémentaires portant sur ces 3 sujets.

Bien évidemment les autres thèmes sont aussi portés par la Cfdt et ont déjà été soumis à l'administration. On y retrouve :

- La rémunération et en particulier le régime indemnitaire (RIFSEEP – sujétions, Prime de fin d'année ou 13ème mois, NBI) ;
- Le temps de travail, télétravail, CET ;
- La GPEC (cartographie commune des effectifs et métiers) ;
- La protection sociale complémentaire (santé et prévoyance) ;
- Actions sociales (Amicale – CNAS)
- Les critères d'avancements de grade et promotions internes
- Les conditions de travail et les mesures d'accompagnement

A chaque comité nous vous livrerons nos revendications thématiques. Pour ce jour :



INTERCO

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Nos revendications

1. Instances du dialogue social CeA

- ✓ Que toutes les propositions émises au sein de ce Comité de suivi soient négociées dans les Comités techniques de chaque Consiel Départemental pour être adoptés.

2.a. Calendrier de l'organisation générale de la CeA

- ✓ Demander un calendrier des thèmes **priorisés** par l'administration pour se donner le temps de la réflexion, du travail et des meilleures propositions possibles pour les agents des 2 CDs.
L'administration nous confirme ce jour la communication de ce calendrier, à notre demande, lors des instances de négociations. La première aura lieu le 11 février prochain. Avec quel ordre du jour ?

2.b. Processus de mobilités

- ✓ Valider le nombre réel d'agents concernés par une mobilité contrainte... Réponse de l'administration : AUCUNE MOBILITE GEOGRAPHIQUE CONTRAINTE.
- ✓ Assurer une transparence **maximale** dans les critères de mobilité et les faire connaître aux agents. Réponse de l'administration : transparence assurée pour les critères de sélection des candidats ET de mobilité.
- ✓ Proposer une **bourse de mobilité volontaire pour les agents**. Leur permettre de faire connaître et satisfaire leur désir de mobilité géographique (rapprochements familiaux, par exemple) ou de changement de fonctions (repositionnement professionnel), **dans le cadre d'échanges mutuels volontaires** de postes avec leurs homologues et collègues de la nouvelle collectivité.
- ✓ Informer dès aujourd'hui les partenaires sociaux des volontés réelles des administrations d'externaliser ou de transférer des domaines.

2.c. Modalités d'accompagnement des agents

- ✓ Création d'une cellule dédiée d'accompagnement des agents : pour les repositionnements professionnels autant que pour les questionnements.
Réponse de l'administration : des postes temporaires (du 1er février au 31 août pour certains) et mutualisés (CD67 et 68) ont été publiés et une aide externe "pourra être demandée".
- ✓ Des moyens à la hauteur des enjeux pour la DRH :
Moyens humains pour assurer les questions de formation, mobilité, repositionnement interne, liens avec les partenaires de formation (Centre de gestion, CNFPT).
- ✓ Moyens budgétaires spécifiques pour assurer ces mêmes questions.

3. Le Temps de Travail

- ✓ N'accuser aucune perte de congés dans le cadre du nouveau règlement de temps de travail ex: (ancienneté pour le CD68...)



INTERCO

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS